

# rapport annuel 09

Le 52<sup>e</sup> rapport financier de la Banque Migros

## Ratios

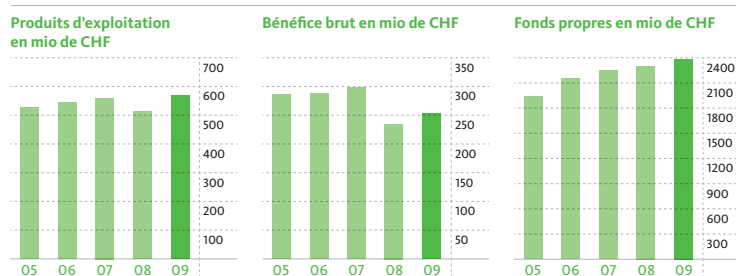
Comptes annuels en mio de CHF / Variation	2009	
Produits d'exploitation	572	+11,0%
Charges d'exploitation	318	+13,1%
Bénéfice brut	254	+8,6%
Résultat d'exploitation	225	+6,6%
Bénéfice de l'année	138	+11,8%
Somme du bilan	32 686	+5,4%
Prêts à la clientèle	27 687	+4,0%
Engagements envers la clientèle	25 493	+6,1%
Afflux de fonds de la clientèle	1 467	-34,5%
Fonds propres <sup>1</sup>	2 391	+3,9%
Fortune totale des dépôts-titres de la clientèle <sup>2</sup>	11 341	+15,8%
Fortune des fonds Mi-Fonds	2 831	+13,6%
Effectif du personnel <sup>3</sup>	1 290	+2,2%
Nombre de succursales	56	+4
<b>Normes de fonds propres</b>		
Fonds propres pouvant être pris en compte	2 427	
Fonds propres exigibles	1 467	
Taux de couverture	165%	
<b>Ratios</b>		
Fonds de la clientèle en % des prêts à la clientèle	92,1%	
Rendement des fonds propres <sup>4</sup>	9,6%	
Charges d'exploitation en % des produits d'exploitation	55,6%	

<sup>1</sup> y compris réserve pour risques bancaires généraux

<sup>2</sup> sans propres obligations de caisse; ajustement l'année précédente

<sup>3</sup> effectif corrigé du temps partiel, places d'apprentissages à 50%

<sup>4</sup> résultat d'exploitation en % de la moyenne des fonds propres



## Evolution positive du produit d'exploitation et du bénéfice

La Banque Migros a enregistré une solide croissance des fonds de la clientèle au cours de l'exercice 2009. Le total de ces fonds au bilan s'est accru de 6,1%, à CHF 25,5 milliards, tandis que le produit d'exploitation a progressé de 11,0%, à CHF 572 millions, soit un niveau inédit dans l'histoire de la Banque Migros. Le bénéfice brut s'est accru de 8,6%, à CHF 254 millions; corrigé par les charges exceptionnelles liées à l'introduction d'une nouvelle plateforme informatique, il s'inscrit même en hausse de 20,6%, à CHF 282 millions. La nouvelle solution informatique mise en place permet de mieux cibler l'offre sur les besoins de la clientèle et, ainsi, d'accroître encore l'efficacité. Au plan des risques, la situation de la Banque Migros se présente toujours sous un jour très favorable.

**Herbert Bolliger**

Président du Conseil d'administration

**Dr. Harald Nedwed**

Président de la Direction générale

## Table des matières

Avant-propos du président du Conseil d'administration	4
Commentaire sur l'exercice 2009	5
Commentaire sur les comptes annuels 2009	7
Compte de résultat 2009	10
Bilan au 31 décembre 2009	12
Tableau de financement 2009	14
Annexe aux comptes annuels	15
Informations se rapportant au bilan	19
Informations sur les opérations hors bilan	31
Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles	32
Rapport de l'organe de révision	34
Organigramme	35



Le bien le plus précieux d'une banque n'est autre que la confiance des clients. La Banque Migros a su préserver sa stabilité financière et sa réputation d'excellence, même dans un contexte de crise.

Dans ce rapport de gestion, vous ne trouverez pas de photos clinquantes flattant notre image. Au lieu de cela, nous préférons tout simplement laisser parler les faits.

# avant-propos du président du conseil d'administration

La crise financière a fortement ébranlé la confiance dans le secteur bancaire. L'année sous revue a néanmoins donné l'occasion aux marchés boursiers d'amorcer un net rebond, après les planchers historiques précédemment atteints. L'économie globale peine cependant à redémarrer, et le retour de la confiance sur les marchés financiers pourrait se faire attendre. Dès lors, il est d'autant plus réjouissant de constater que la Banque Migros a apporté la preuve de sa fiabilité, même dans une telle période de turbulences. En effet, le solide capital-confiance dont elle jouit auprès de ses clients lui a permis d'enregistrer à nouveau un solide afflux de fonds, à hauteur de 1,5 milliard de francs.

Les marchés d'actions ont conservé une orientation baissière jusqu'en mars, avant d'entamer un solide retournement de tendance. Le Swiss Market Index (SMI) a terminé ainsi l'année sur un gain de 18,3%, le Swiss Performance Index (SPI) – indice plus large – affichant même une progression de 23,2%. En dépit de cette bonne tenue, la bourse suisse n'a pas égalé la performance de l'indice mondial des actions MSCI World, qui s'est inscrit en hausse de 27,0%.

Les banques centrales ont poursuivi une politique monétaire des plus expansive durant l'exercice sous revue, l'objectif étant d'enrayer les effets de la crise financière. En Suisse, le taux du Libor à trois mois est passé de 0,66% en début d'année à 0,25% à fin décembre 2009. Le taux des emprunts de la Confédération à dix ans a également poursuivi son repli, reculant de 2,2% à 2,0%. Le niveau bas des taux directeurs a permis à la Banque Migros de réduire encore les taux appliqués aux hypothèques, lesquels ont atteint de nouveaux planchers historiques.

En 2009, la marche des affaires de la Banque Migros a connu à nouveau une évolution fort satisfaisante. Le bénéfice brut a en effet progressé de 8,6%, à 254 millions de francs, tandis que le produit d'exploitation a bondi de 11%, à 572 millions de francs. La décennie écoulée a elle aussi été synonyme de forte croissance pour la Banque Migros: depuis le début 2000, les avoirs d'épargne ont fait état d'une hausse de 98%, contre une croissance de 47% pour l'ensemble du marché. Dans les hypothèques, les volumes d'affaires de la Banque Migros se sont accrus de 79%, révélant ici également une dynamique nettement plus soutenue que celle du marché (+57%). Le nombre d'emplois en équivalent temps plein est passé de 906 à 1290 en l'espace de dix ans, soit la création de 384 places de travail supplémentaires, tandis que le réseau de la Banque Migros est passé de 40 à 56 succursales. Durant l'exercice sous revue, quatre nouvelles agences ont été inaugurées et neuf nouvelles succursales sont à présent à l'étude.

Je remercie ici la Direction générale ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Banque Migros pour leur engagement et leur empressement à répondre aux attentes de notre clientèle. Le lancement d'une nouvelle plateforme informatique mené à bien au début novembre dernier a d'ailleurs constitué l'un des grands défis de l'année sous revue. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux clientes et aux clients pour la confiance qu'ils témoignent jour après jour à la Banque Migros.



Herbert Bolliger  
Président du Conseil d'administration

# commentaire sur l'exercice 2009

La Banque Migros a enregistré un résultat fort réjouissant en 2009, malgré un contexte difficile. La progression des fonds de la clientèle a une fois de plus dépassé aisément le seuil du milliard de francs, tandis que le produit d'exploitation a enregistré une croissance à deux chiffres.

## Fonds de la clientèle en forte hausse

Au cours de l'exercice 2009, la Banque Migros a montré que sa stabilité fait d'elle un partenaire de choix, notamment en période d'incertitude. Les fonds de la clientèle se sont accrus de CHF 1,5 milliard (+6,1%), à CHF 25,5 milliards. Au passif du bilan, on a assisté en outre à une importante réallocation des dépôts à terme et des obligations de caisse vers les comptes épargne. Les fonds d'épargne et de placement ont progressé ainsi de 19,9%, à CHF 20,6 milliards.

## Taux hypothécaires historiquement bas

Le niveau bas des taux directeurs a permis à la Banque Migros de réduire les taux appliqués aux hypothèques, lesquels ont atteint de nouveaux planchers historiques. La rémunération de l'hypothèque à taux fixe sur deux ans a atteint 1,27%, alors que pour cinq et dix ans, elle s'est inscrite à respectivement 2,26% et 3,15%. S'établissant à 2,5%, le taux d'intérêt appliqué aux hypothèques variables a lui aussi plongé à des niveaux inédits. Le volume des prêts hypothécaires s'est accru de 3,0%, à CHF 25,0 milliards. Durant l'exercice sous revue, la Banque Migros est restée fidèle à sa politique prudente en matière de risque, même si cela s'est fait au prix d'un léger tassement de la croissance des crédits hypothécaires.

## Politique de risque éprouvée

Au plan des risques, la situation de la Banque Migros se présente toujours sous un jour très favorable, les provisions et les pertes

ne représentant que CHF 8,1 millions sur les douze derniers mois. La structure de refinancement, ainsi que le niveau des liquidités et la dotation en fonds propres demeurent en outre très solides.

## Extension du réseau de succursales

Le développement du réseau de succursales progresse de manière satisfaisante, l'ouverture de vingt nouvelles succursales étant planifiée entre 2008 et 2011. Après l'inauguration de sept nouvelles agences en 2008, quatre nouveaux sites ont été ouverts en 2009: Brugg, Frauenfeld, Locarno et Zofingue. En 2010, notre banque s'installera également à Wohlen AG (dès le 14 janvier), Martigny (le 26 mars), Bulle, Genève-La Praille, La Chaux-de-Fonds et, selon toute probabilité, Wädenswil. Parallèlement à cela, les 11 Finance Shops encore existants fermeront leurs portes. Aménagés dans les grands centres Migros, ces terminaux avaient été introduits il y a une dizaine d'années. Toutefois, avec le déploiement d'Internet et l'important essor de l'online banking, les besoins d'un tel support ont sensiblement reculé au cours des dernières années.

## Migration vers la nouvelle plateforme informatique

Avec la migration vers une nouvelle plateforme informatique, la Banque Migros a mené à bien le projet le plus ambitieux et le plus complexe de son histoire. La solution bancaire globale élaborée par la société suisse Finnova SA a été lancée avec succès le 3 novembre 2009. La nouvelle plateforme permet à la Banque Migros de mieux cibler l'offre sur les besoins des clients et, partant, d'accroître encore l'efficacité. Les économies de coûts informatiques seront de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de francs par an. Au total, les investissements réalisés dans ce projet se sont élevés à plus de CHF 100 millions.

### M-IDentity – un système de sécurité éprouvé

Le lancement de M-IDentity, nouveau système de login de M-BancNet, a été opéré avec succès durant l'année 2009. La Banque Migros est ainsi le premier et le seul prestataire de services financiers en Suisse à offrir de manière générale cette solution de connexion par clé USB particulièrement sécurisée et facile d'utilisation. M-IDentity a été mis gracieusement à la disposition de tous les clients M-BancNet. En 2009, le nombre de clients e-banking de la Banque Migros est passé de 130 000 à 148 000.

### Lancement d'un nouveau placement durable

Avec le Mi-Fonds (CH) 45 Sustainable, la Banque Migros a lancé en août 2009 un nouveau fonds de placement exclusivement constitué d'investissements à composante écologique et sociale. Ce fonds satisfait aux directives de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) et peut donc être également utilisé pour des investissements dans le cadre des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers.

### Produit d'exploitation: progression à deux chiffres

En 2009, la Banque Migros a vu son produit d'exploitation bondir de 11,0%, à CHF 572 millions. Dans les opérations d'intérêts – première source de revenus de la banque – le produit s'est accru de 2,6%, pour s'établir à CHF 458 millions. Pour sa part, le produit des commissions a reculé de 7,4%, à CHF 73 millions. Dans le même temps, le nombre de dépôts de la clientèle a augmenté de 2000 unités, passant à 103 000. Compte tenu de l'évolution favorable des marchés financiers, les opérations de négoce ont généré un produit de CHF 38 millions, alors qu'elles avaient donné lieu à un résultat négatif de CHF 18 millions en 2008.

### Charges: sous l'influence de facteurs exceptionnels

L'évolution des charges d'exploitation a été largement marquée par les dépenses exceptionnelles de CHF 28 millions relatives à l'introduction de la nouvelle plateforme informatique. Cette dernière a d'ailleurs contribué à hauteur de CHF 7,8 millions à la hausse que les charges du personnel ont connue en 2009 (+ CHF 14,8 millions). Cet accroissement résulte également des augmentations de salaires (+2,8%), ainsi que de la croissance des effectifs. Conséquence de l'évolution positive de la marche des affaires et du développement du réseau de succursales, les effectifs en équivalent plein temps ont progressé de 2,2%, à 1290 collaborateurs. Les autres charges d'exploitation (+ CHF 22,0 millions) ont enregistré une hausse presque entièrement due aux coûts informatiques exceptionnels de CHF 20,3 millions comptabilisés en 2009. Hors charges exceptionnelles, la totalité de l'augmentation des charges d'exploitation (+13,1%) n'a d'ailleurs été que de 3,1%. Le bénéfice brut a lui aussi été fonction des charges exceptionnelles liées à la migration informatique: si le résultat brut s'inscrit en hausse de 8,6%, à CHF 254 millions, une fois corrigé des charges exceptionnelles, il affiche une progression de pas moins de 20,6%, à CHF 282 millions.

### Maintenir le cap sur la croissance

La Banque Migros aborde l'exercice 2010 avec optimisme. Profitant du solide capital-confiance dont elle bénéficie auprès de ses clients et grâce à l'ouverture prévue de nouvelles succursales, la Banque Migros a de bonnes chances de continuer à gagner des parts de marché à l'avenir.

# commentaire sur les comptes annuels 2009

## Opérations de crédit

En 2009, les créances hypothécaires ont progressé de 3,0%, à CHF 25,0 milliards. La Banque Migros est restée fidèle à sa politique prudente en matière de risque durant l'exercice sous revue, moyennant à cette fin un léger tassement de la croissance des crédits hypothécaires.

La conversion des hypothèques à taux variable vers les hypothèques à taux fixe – mouvement amorcé en 2008 – s'est encore amplifiée durant l'exercice sous revue. A la date de clôture du bilan, les prêts hypothécaires à taux fixe représentaient 78% de l'ensemble des hypothèques, contre 54% au terme de l'exercice précédent.

Le paiement des intérêts s'est à nouveau effectué de manière satisfaisante dans le secteur hypothécaire. Les intérêts arriérés (hors créances compromises et créances en souffrance) n'ont représenté que 0,3% du produit total des intérêts provenant des hypothèques.

Profitant de la croissance continue enregistrée dans la Clientèle Entreprises, le poste «Créances sur la clientèle» a progressé de 14,2% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à CHF 2,7 milliards.

## Placements en titres

La banque détient d'importantes réserves de liquidités sous la forme de placements en titres, afin de pouvoir assurer le refinancement des prêts à la clientèle en tout temps, même en cas de modifications des conditions du marché. Les placements en titres détenus sous les postes «Portefeuilles de titres destinés au négoce» et «Immobilisations financières» se composent en majeure partie d'obligations et de fonds de placement diversifiés, et totalisent CHF 2,1 milliards. Durant l'exercice sous revue, ces réserves de liquidités ont augmenté de CHF 137 millions.

## Refinancement

La forte croissance des crédits a été entièrement financée par les nouveaux apports de la clientèle. Né de la crise financière, le sentiment d'insécurité croissant parmi les clients des banques s'est à nouveau traduit par un solide afflux de nouveaux fonds pour la Banque Migros. La politique de taux bas de la Banque nationale suisse a entraîné un transfert des fonds de la clientèle des placements à rémunérations fixes et à long terme vers des placements sous forme de dépôts en compte. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont ainsi progressé de 19,9%, tandis que les obligations de caisse se sont contractées de 27,7%. Le poste «Autres engagements envers la clientèle» s'est également inscrit en recul de 28,6%, suite à l'abaissement massif des taux directeurs. Les dépôts de la clientèle totalisent CHF 25,5 milliards, ce qui représente 92% des prêts accordés à la clientèle. C'est dire que la Banque Migros continue à bénéficier d'une structure de refinancement favorable.

### Fonds propres

Le bénéfice satisfaisant enregistré au terme de l'année sous revue a permis de consolider encore la base de fonds propres de la Banque Migros. Le dividende distribué à fin 2008 totalisait CHF 80 millions; le dividende proposé pour l'exercice 2009 représente CHF 85 millions. Les fonds propres pouvant être pris en compte au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB) s'élevaient ainsi à CHF 2427 millions au 31 décembre 2009. Par rapport aux fonds propres exigibles, le taux de couverture s'établit à un niveau confortable de 165%.

### Produits

Les opérations d'intérêts demeurent la première source de revenus de la Banque Migros, ce secteur générant près de 80% de ses produits en 2009. Grâce à la structure de refinancement favorable dont bénéficie la banque, la marge d'intérêt ne s'est que légèrement modifiée. Par rapport à l'exercice précédent, le produit des opérations d'intérêts a progressé de 2,6%, à CHF 458 millions.

Malgré l'impact de la crise financière, le produit des opérations de commissions et des prestations de services a pu se maintenir à un niveau proche de l'exercice précédent. L'afflux de fonds considérable enregistré dans les dépôts de la clientèle a compensé en partie le recul des courtages lié à la tendance baissière des marchés boursiers. Dans les autres prestations de services, l'élargissement du portefeuille clients a même permis de générer un résultat partiellement supérieur à celui de l'année précédente. Globalement, le produit des opérations de commissions et des prestations de services s'est contracté de 7,4% par rapport à 2008.

Le produit des opérations de négoce est issu du négoce de devises, d'espèces et de métaux précieux à hauteur de 75%, soit CHF 29 millions. La gestion des placements en titres destinés au négoce a généré en outre un revenu de CHF 9 millions, alors que l'an dernier, ce segment d'activité avait engendré une perte de CHF 64 millions.



### Charges

Le renforcement de nos capacités de conseil s'est traduit par un accroissement des effectifs. Par rapport à l'exercice précédent, l'effectif du personnel a ainsi augmenté de 28 unités et totalise 1290 collaborateurs à fin 2009. Par ailleurs, le renforcement des exigences dans le domaine du conseil et dans les activités de support s'exprime par une élévation constante du niveau de qualification des collaborateurs. Compte tenu des adaptations de salaires, de la hausse des contributions sociales ainsi que des dépenses de personnel liées à des projets spécifiques, les charges de personnel se sont accrues au total de 9,6%, à CHF 169 millions.

En 2009, la Banque Migros a consacré d'importants investissements pour l'élaboration d'une nouvelle plateforme informatique, d'où une augmentation des charges d'exploitation de 17,4%, à CHF 149 millions.

### Répartition du bénéfice

En plus de l'attribution aux réserves et provisions nécessaires, le bon résultat opérationnel (CHF 225 millions) permet la constitution de réserves prévisionnelles pour risques bancaires généraux de CHF 31 millions. Au terme de cette opération, le bénéfice net ressort à CHF 138 millions, contre CHF 124 millions à fin 2008.

### Dépôts de titres

Près de 103 000 clients ont confié leurs titres en dépôt à la Banque Migros en 2009, ce qui représente 2000 clients de plus que l'année dernière. En termes de valeur, le volume des dépôts-titres a progressé de 15,8% à CHF 11,3 milliards, une évolution due à l'embellie qu'ont connue les marchés boursiers.

# compte de résultat 2009

en 1000 CHF	2009	2008	Variation	en %
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>				
Produit des intérêts et des escomptes	819 584	900 936	-81 352	-9
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	39 453	40 205	-752	-2
Charges d'intérêts	-401 012	-494 646	-93 635	-19
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	458 025	446 495	+11 531	+3
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	4 617	2 659	+1 958	+74
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	58 171	65 995	-7 824	-12
Produit des commissions sur les autres prestations de service	26 448	26 980	-532	-2
Charges de commissions	-16 648	-17 208	-559	-3
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	72 588	78 427	-5 839	-7
<b>Résultat des opérations de négoce</b>				
	38 099	-17 558	+55 657	-
<b>Autres résultats ordinaires</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	0	0	0	0
Produits des participations	1 541	5 213	-3 672	-70
Résultat des immeubles	2 922	2 916	+6	0
Autres produits ordinaires	0	0	0	0
Autres charges ordinaires	-811	-49	+762	-
Sous-total autres résultats ordinaires	3 652	8 080	-4 429	-55
<b>Produit d'exploitation</b>				
	572 363	515 443	+56 920	+11

Les montants figurant dans le compte de résultat, dans le bilan et dans les tableaux sont arrondis. Il se peut donc que les totaux ne correspondent pas à la somme des différentes composantes.

en 1000 CHF	2009	2008	Variation	en %
<b>Produit d'exploitation</b>	572 363	515 443	+56 920	+11
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	-169 471	-154 689	+14 782	+10
Autres charges d'exploitation	-148 789	-126 751	+22 039	+17
Sous-total charges d'exploitation	-318 260	-281 439	+36 821	+13
<b>Bénéfice brut</b>	254 103	234 004	+20 099	+9
Amortissements sur l'actif immobilisé	-21 242	-15 774	+5 469	+35
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-8 119	-7 370	+749	+10
<b>Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)</b>	224 742	210 860	+13 881	+7
Produits extraordinaires	151	10	+141	-
Charges extraordinaires	-32 813	-34 014	-1 201	-4
attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	-31 440	-34 014	-2 574	-8
Impôts	-53 676	-53 112	+564	+1
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	138 403	123 744	+14 659	+12

## Emploi statutaire du bénéfice

Les comptes annuels statutaires de la Banque Migros font état d'un bénéfice de CHF 138,4 millions et d'un bénéfice reporté de CHF 243 150 pour l'exercice considéré. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice comme suit:

en 1000 CHF	2009	2008	Variation	en %
<b>Emploi du bénéfice</b>				
Bénéfice de l'exercice	138 403	123 744	+14 659	+12
Bénéfice reporté	243	499	-256	-51
Bénéfice résultant du bilan	138 646	124 243	+14 403	+12
<b>Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice comme suit</b>				
Attribution à la réserve légale générale	5 000	5 000	0	0
Constitution / Dissolution des autres réserves	48 000	39 000	+9 000	+23
Distribution du bénéfice	85 000	80 000	+5 000	+6
Bénéfice reporté	646	243	+403	+166

Les chiffres de l'exercice précédent sont conformes à la décision de l'assemblée générale.

# bilan au 31 décembre 2009

en 1000 CHF	2009	2008	Variation	en %
<b>Actifs</b>				
Liquidités	1 181 532	1 223 967	-42 435	-3
Créances sur les banques	1 297 098	810 097	+487 001	+60
Créances sur la clientèle	2 720 818	2 383 223	+337 595	+14
Créances hypothécaires	24 966 346	24 245 139	+721 207	+3
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	349 677	298 809	+50 868	+17
Immobilisations financières	1 737 783	1 651 905	+85 878	+5
Participations	36 386	26 743	+9 643	+36
Immobilisations corporelles	301 689	246 368	+55 321	+22
Comptes de régularisation	67 071	70 420	-3 350	-5
Autres actifs	27 901	41 347	-13 446	-33
<b>Total des actifs</b>	<b>32 686 300</b>	<b>30 998 018</b>	<b>+1 688 283</b>	<b>+5</b>
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	4 700	27 960	-23 260	-83

en 1000 CHF	2009	2008	Variation	en %
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	38 887	58 806	-19 918	-34
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	20 570 689	17 162 960	+3 407 730	+20
Autres engagements envers la clientèle	3 090 713	4 328 822	-1 238 108	-29
Obligations de caisse	1 831 601	2 534 194	-702 593	-28
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 080 500	3 886 600	+193 900	+5
Comptes de régularisation	135 526	140 820	-5 294	-4
Autres passifs	138 822	182 072	-43 249	-24
Correctifs de valeurs et provisions	408 453	402 480	+5 973	+1
Réserves pour risques bancaires généraux	1 074 462	1 043 022	+31 440	+3
Capital social	700 000	700 000	0	0
Réserves issues du bénéfice	478 243	434 499	+43 744	+10
Bénéfice de l'exercice	138 403	123 744	+14 659	+12
<b>Total des passifs</b>	<b>32 686 300</b>	<b>30 998 018</b>	<b>+1 688 283</b>	<b>+5</b>
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	560 383	353 367	+207 017	+59
<b>Opérations hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	174 036	178 729	-4 692	-3
Engagements irrévocables	395 605	487 846	-92 241	-19
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	32 274	19 365	+12 909	+67
Instruments financiers dérivés				
Montant du sous-jacent	258 334	474 122	-215 789	-46
Valeurs de remplacement positives	1 089	11 599	-10 510	-91
Valeurs de remplacement négatives	7 047	15 672	-8 625	-55
Opérations fiduciaires	1 407 123	1 449 723	-42 600	-3

# tableau de financement 2009

en 1000 CHF	Sources de fonds 2009	Emplois de fonds 2009	Sources de fonds 2008	Emplois de fonds 2008
Bénéfice du groupe	138 403		123 744	
Amortissements sur l'actif immobilisé	21 242		15 774	
Correctifs de valeurs et provisions	5 973			27 519
Réserves pour les risques bancaires généraux	31 440		34 014	
Comptes de régularisation actifs	3 350		20 314	
Comptes de régularisation passifs		5 294	15 606	
Dividende de l'exercice précédent		80 000		100 000
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel</b>	<b>115 113</b>		<b>81 932</b>	
Capital social	0		0	
<b>Flux de transactions de capitaux propres</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
Participations		9 643		2 421
Immobilisations corporelles		76 563		93 407
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé et dans les participations</b>		<b>86 206</b>		<b>95 828</b>
Créances hypothécaires		721 207		1 315 252
Créances sur la clientèle		337 595		227 743
Fonds d'épargne et de placement	3 407 730		1 013 097	
Autres engagements envers la clientèle		1 238 107	865 500	
Emission d'obligations de caisse		702 593	362 435	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	193 900			323 900
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		50 868	347 982	
Immobilisations financières		85 878	87 949	
Créances sur les banques		487 001	217 110	
Engagements envers les banques		19 918		108 824
Autres actifs	13 446			10 565
Autres passifs		43 249	23 102	
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>		<b>71 342</b>	<b>930 891</b>	
Liquidités	42 435			916 996
<b>Liquidité</b>	<b>42 435</b>			<b>916 996</b>
<b>Total</b>	<b>157 548</b>	<b>157 548</b>	<b>1 012 824</b>	<b>1 012 824</b>

# annexe aux comptes annuels

## Rappel des activités

La Banque Migros est active dans toute la Suisse en tant que banque universelle. Elle offre ses services bancaires et financiers auprès de 56 succursales et 11 Finance Shops. A fin 2009, l'effectif du personnel en termes de postes à plein temps s'élève à 1290 collaboratrices et collaborateurs, contre 1262 au terme de l'exercice précédent. Les opérations d'intérêts, principale activité de la banque, constituent la première source de revenus et contribuent pour environ quatre cinquièmes au produit d'exploitation. Le solde se répartit entre les opérations de commissions et de prestations de services, les opérations de négoce ainsi que les revenus des placements financiers, des immeubles et des participations.

### Affaires actives

L'octroi de crédits se fonde essentiellement sur des garanties hypothécaires et sert au financement de logements. Les crédits commerciaux sont octroyés sur une base couverte ou non couverte. Les crédits privés sont accordés sur une base non couverte jusqu'à concurrence de CHF 80 000 pour le financement de biens de consommation. Les créances envers la clientèle et les banques à l'étranger se chiffrent à 2,4% du total du bilan.

### Affaires passives

L'épargne constitue la majeure partie des fonds de la clientèle. Outre les créanciers à terme, les passifs à taux fixe englobent les obligations de caisse d'une durée de 2 à 8 ans. La Banque Migros émet ses propres emprunts obligataires depuis 1997 et, en sa qualité de membre de la centrale d'émission de lettres de gage des établissements hypothécaires suisses, souscrit des prêts sur lettres de gage pour des montants considérables.

### Opérations de commissions et de prestations de services

La Banque Migros offre à sa clientèle tous les produits et services d'une banque universelle, et notamment des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune.

### Opérations de négoce

La contribution des opérations de négoce se compose essentiellement du produit issu du négoce de titres propres, de devises, d'espèces et de métaux précieux.

## Gestion des risques

La Banque Migros suit une politique traditionnellement prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. La gestion des risques est considérée comme la compétence-clé centrale. La sécurité et l'évaluation des risques revêtent une importance capitale dans l'application de la politique en matière de risques ainsi qu'au niveau de toutes les décisions y relatives. Telles sont les bases sur lesquelles se fondent la stratégie, la culture et les processus adoptés par la Banque Migros en matière de risques. La prise de risques intervient lorsqu'elle présente un rapport adéquat avec le rendement. La limitation des risques via la mise en place de directives et de structures limites en matière de politique de risques s'impose comme un objectif premier, afin de protéger la banque contre des charges imprévues.

La culture de gestion des risques au sein de la Banque Migros repose sur plusieurs principes: définition claire des responsabilités et des compétences, prise de conscience des risques de la part de la direction de la banque et du personnel,

mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et séparation nécessaire entre la gestion et le contrôle des risques.

Le processus de gestion des risques, qui définit le traitement et la gestion desdits risques, constitue une base essentielle pour une gestion efficace.

L'identification de nouveaux risques, qu'il s'agisse de nouveaux produits ou de nouvelles activités, ou de leur intégration dans les systèmes de gestion des risques, est envisagée comme une tâche permanente. Les risques quantifiables sont pris en compte en fonction de leur dimension, selon les normes et pratiques usuelles du marché.

En matière de gestion des risques, des mesures ciblées sont introduites en fonction des besoins: elles peuvent avoir une incidence variable sur le portefeuille de risques, au plan de la forme comme au plan de leurs effets. Les différentes variantes vont de la limitation ou de l'évitement des risques à l'acceptation de ces derniers, en passant par un transfert des risques sous la forme de cessions ou l'exigence de garanties.

La transparence nécessaire à la perception des risques s'obtient au moyen d'instruments d'enregistrement et de systèmes d'application adéquats. Le respect des lignes directrices, directives et limites énoncées dans le cadre de la politique de gestion des risques fait l'objet d'une vérification périodique.

La politique de gestion des risques est définie dans le règlement d'organisation et régie dans des manuels et des directives. L'organe suprême responsable est le Conseil d'administration: c'est lui qui détermine et accorde les limites et les niveaux de compétence respectifs et qui approuve la méthode de mesure des risques utilisée. La gestion des risques incombe au Risk Council, organe situé au plus haut niveau opérationnel. Celui-ci réunit les membres de la Direction générale ainsi que les responsables chargés des diverses catégories de risques (risques de crédit, risques de marché financier, risques opérationnels, risques juridiques).

En sa qualité d'organe de contrôle, le Risk Council reçoit un reporting mensuel couvrant la chaîne de création de valeur que représente le processus de gestion des risques.

### Appréciation des risques par le Conseil d'administration

La Direction générale établit chaque année un rapport récapitulatif de la gestion des risques et des mesures de contrôle interne, et procède à une analyse des risques. Lors de sa séance du 3 mars 2009 et sur la base de la recommandation de son Comité d'audit, le Conseil d'administration a approuvé cette analyse des risques ainsi que les mesures prises afin de gérer et de limiter les risques essentiels. La Direction générale tient en outre le Conseil d'administration informé de toutes les modifications importantes des risques via le rapport du Risk Council, ce dans le cadre de ses séances ordinaires.

### Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie ont trait à l'incapacité potentielle d'une partie à honorer ses engagements envers la Banque Migros. Ils concernent aussi bien les produits bancaires traditionnels comme les prêts hypothécaires que les opérations de négoce. L'inexécution des engagements pris par un client peut occasionner une perte pour la banque. Cette catégorie de risques fait l'objet d'un règlement détaillé qui fixe les compétences et les classe par organe et par type de crédit.

### Modèle de rating et renouvellements périodiques

La Banque Migros dispose d'un modèle de rating interne servant à la notation des crédits. Ce modèle comprend dix niveaux différents. Pour les clients soumis à l'obligation légale de tenir une comptabilité, ce modèle prend en compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives ainsi que les garanties remises. Dans le département Entreprises, les ratings attribués aux crédits commerciaux font l'objet d'un examen annuel. Dans les crédits hypothécaires, on applique une procédure de notation axée sur les taux d'avance. Le terme prévu pour le contrôle périodique des crédits dans le domaine hypothécaire varie en fonction du rating, du montant de l'engagement ainsi que de la couverture. Le modèle de rating garantit une gestion des positions de crédits conforme au risque.

### Evaluation des garanties

Dans l'évaluation de biens immobiliers, le principe veut que la valeur vénale corresponde au maximum au prix d'achat (base d'avance pour le financement). La Banque Migros procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale. Pour ce faire, elle se base sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI), sur ses propres appréciations ainsi que sur l'expertise d'architectes-conseils; ces derniers doivent recourir à une méthode différenciée selon le caractère de l'objet (p. ex. valeur actuelle, méthode DCF). Le principe de prudence s'applique à tous les éléments et paramètres à évaluer (terrain, bâtiment, taux de capitalisation, etc.). L'évaluation des différentes catégories de couverture par gages immobiliers se fait au moyen de méthodes et de formulaires standardisés. Dans le domaine des logements à usage propre tels que les maisons individuelles ou les logements en propriété, la banque se fonde sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI) de Zurich. Le modèle CIFI est intégré dans le système d'aide à la décision en matière de crédit. S'agissant d'aspects spécifiques tels que les objets de luxe par exemple, les valeurs vénales sont corrigées à la baisse. Pour les immeubles de rendement (immeubles locatifs et commerciaux), la Banque Migros se base en principe sur la valeur de rendement réelle. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des caractéristiques propres à l'immeuble (région, situation, état, structure des loyers, niveau comparatif des loyers). Dans le cas des immeubles de rendement, la valeur réelle est calculée uniquement afin de tester la plausibilité. Toutefois, si une grosse différence apparaît entre ces deux valeurs en raison d'une valeur réelle faible, une valeur mixte est recalculée sur la base d'une pondération de 2 à 3 pour la valeur de rendement et de 1 à 2 pour la valeur réelle. Pour les immeubles professionnels et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle. Dans les secteurs à haut risque, le taux de capitalisation est revu à la hausse.

### Marges de nantissement

Les activités de la Banque Migros dans le domaine des crédits se fondent principalement sur des garanties, les gages immobiliers figurant au premier plan. L'octroi de crédits se base sur des marges d'avance conservatrices. Le taux d'avance est inférieur à 75% de la valeur vénale des immeubles calculée selon une estimation prudente, ce pour près de 90% du total des affaires hypothécaires de la Banque Migros. Chaque demande de crédit doit être accompagnée d'une estimation actuelle de la valeur de l'objet concerné. Les couvertures correspondantes proviennent pour une grande part du secteur des logements privés et sont bien diversifiées à l'échelle de la Suisse. Le calcul de la capacité d'assumer durablement la charge d'un crédit pour les logements à usage propre se fait à l'aide d'un taux d'intérêt technique, lequel correspond à un taux moyen à long terme.

### Identification des risques de défaillance

Les engagements présentant un risque élevé (dépassements des limites, arriérés d'intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers.

La valeur de liquidation (soit une estimation de la valeur d'aliénation réalisable) des garanties de crédit est calculée afin de mesurer le besoin de correctifs de valeur dans les créances compromises. La détermination de la valeur de liquidation se base sur une estimation interne ou externe de la valeur vénale, qui fait suite à une inspection des lieux. De ce prix estimé du marché sont retranchés les diminutions de valeur habituelles, les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation qui devront encore être supportées.

### Opérations interbancaires/opérations de négoce

La Banque Migros recourt à des limites de crédit par contrepartie pour assurer la gestion des risques de contrepartie et des risques de défaillance liés aux opérations de négoce et aux opérations interbancaires. Ces limites de crédit sont largement fonction du rating, mais prennent également en compte d'autres critères.

### Risques de marché financier

Par risques de marché financier, on entend principalement les menaces et incertitudes liées aux fluctuations de cours, variations de taux d'intérêt y comprises.

### Risques d'intérêt

Les variations de taux d'intérêt peuvent exercer un impact considérable sur les revenus provenant des activités de base traditionnelles de la Banque Migros, lesquelles ont une grande incidence au niveau du bilan. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation de taux dans le portefeuille de la banque s'effectuent de manière centralisée, au moyen d'un logiciel ad hoc. En outre, l'impact sur la structure du bilan, sur les valeurs et sur les revenus est pris en compte et comparé sur une base mensuelle. S'appuyant sur ses prévisions en matière de taux, la Banque Migros recourt essentiellement à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition au risque.

### Risques de marché dans le portefeuille de négoce

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de marché dans le portefeuille de négoce s'effectuent au moyen d'un logiciel ad hoc. L'exposition au risque, mesurée selon la méthode «mark-to-market», est définie selon une structure de limitation. Des analyses de scénarios sont effectuées de manière périodique et l'état des revenus comprenant les chiffres relatifs aux pertes et aux profits est enregistré quotidiennement.

### Value at Risk (VaR) dans le portefeuille de négoce

La Value at Risk (VaR) désigne une méthode d'évaluation des risques qui s'est imposée ces dernières années comme la référence et la best practice en la matière. La VaR sert à évaluer une perte possible en fonction d'une probabilité et d'une période données, dans un marché fonctionnant de manière normale et habituelle. Les estimations VaR de la Banque Migros reposent sur une procédure d'analyse paramétrique (méthode variance/covariance) et des simulations historiques prenant pour hypothèse une probabilité de défaillance de 99% et une période de détention d'un jour. Les calculs et simulations se basent sur les paramètres du marché des 250 derniers jours ouvrables, soit l'équivalent d'une année civile.



## Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

### Bases

Les comptes annuels publiés dans le présent rapport de gestion ont été établis selon le principe d'image fidèle («true and fair view»). Un bilan statutaire peut être obtenu sur demande.

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et dispositions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en matière d'établissement des comptes.

Les positions détaillées des postes du bilan sont inscrites au bilan selon le principe de l'évaluation individuelle.

### Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont saisies dans les livres de la société et évaluées pour le compte de résultat à la date de leur conclusion. Les opérations à terme sont inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à la date de règlement (échéance).

### Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis et comptabilisés aux cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les différences de change entre la conclusion de l'opération et son règlement sont comptabilisées via le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués:

	Exercice sous revue	Année précédente
USD	1,031	1,057
EUR	1,484	1,491

### Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, passifs

Ces postes sont portés au bilan à la valeur nominale. L'escompte non encore perçu sur les titres du marché monétaire ainsi que les agios et disagios sur les propres emprunts sont délimités sur la durée.

### Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale et font l'objet d'une évaluation individuelle. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur puisse honorer ses engagements futurs, sont évaluées de manière séparée, et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeur individuels. Sont également intégrées dans cette évaluation les opérations hors bilan telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés. Les créances sont considérées comme compromises au plus tard lorsque les paiements convenus par contrat (au titre du capital et/ou des intérêts) accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts considérés comme étant en souffrance, soit les intérêts impayés depuis plus de 90 jours, et ceux dont le recouvrement est compromis ne sont plus perçus, mais directement portés en compte au niveau des correctifs de valeurs et provisions. Les prêts ne donnent plus lieu à un calcul d'intérêts lorsque la perception est à ce point compromise que ce calcul n'est plus estimé utile.

La dépréciation de valeur est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et le montant supposé encaissable, en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net provenant de la réalisation des sûretés éventuelles. S'il est prévu que la procédure de réalisation s'étende sur plus d'un an, un escompte est déduit du produit estimé de la réalisation à la date de clôture du bilan.

Composé d'une multitude de petites créances, le portefeuille de crédits à la consommation fait l'objet de provisions individuelles forfaitaires constituées de manière empirique.

En plus des provisions individuelles et des provisions individuelles forfaitaires, la banque constitue une réserve forfaitaire servant à couvrir les pertes latentes, mais individuellement non identifiables à la date de clôture du bilan. Les coefficients servant au calcul de la réserve forfaitaire sont déterminés en fonction de la classification des risques interne à la banque et se fondent sur des valeurs empiriques historiques. Ces coefficients font l'objet d'une révision annuelle par la Direction générale et sont adaptés sur la base de l'évaluation actuelle du risque.

En présence d'un acte de défaut de biens ou d'un abandon de créance, une radiation du montant concerné est effectuée par le débit du compte de correctifs de valeur correspondant. Les créances compromises sont considérées comme ayant retrouvé toute leur valeur lorsque le paiement du capital et des intérêts en souffrance se fait à nouveau dans les délais convenus et que les critères de solvabilité sont remplis. Les recouvrements de créances précédemment amorties sont crédités au compte de résultat.

### Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le portefeuille destiné au négoce est évalué à la juste valeur (fair value) à la date de clôture. La juste valeur est le prix fixé sur le marché liquide ou calculé sur la base d'un modèle d'évaluation. Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation se fait selon le principe de la valeur la plus basse. Les intérêts et les dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont portés au crédit du compte «Produit du négoce». Les charges de refinancement du portefeuille destiné au négoce sont débitées du compte «Produit du négoce» aux taux en vigueur sur le marché monétaire et créditées sur le compte «Produit des intérêts et des escomptes».

### Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon l'«accrual method». Dans ce cadre, l'agio et le disagio ainsi que les bénéfices ou les pertes issus d'une réalisation anticipée sont délimités sur la durée résiduelle. Au besoin, des correctifs de valeurs sont constitués pour les moins-values dictées par la solvabilité et comptabilisés sous «Autres charges ordinaires».

Lorsqu'ils ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, les titres à intérêts fixes, produits structurés inclus, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit à la valeur d'acquisition, soit à la valeur inférieure du marché. Les ajustements de valeurs sont portés par solde sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires». Les bénéfices réalisés sur la valeur d'acquisition sont inscrits sous la rubrique «Résultat de la vente d'immobilisations financières».

Le portefeuille de titres de participations et de métaux précieux ainsi que les biens-fonds repris lors d'opérations de crédit sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

#### Participations

Les participations importantes (plus de 20%) doivent être évaluées selon l'«equity method». En l'occurrence, il n'existe actuellement aucune participation évaluée selon cette méthode. Les participations de moins de 20% ainsi que les participations insignifiantes sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des éventuels amortissements économiquement nécessaires.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, augmentée des investissements générant une plus-value et diminuée des amortissements économiquement nécessaires. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les logiciels activés au bilan englobent également les prestations de tiers liées à la conception et au paramétrage des systèmes informatiques. Les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire dès l'opérationnalité des immobilisations et reposent sur la durée d'utilisation estimée:

Immeubles	de 20 à 67 ans
Aménagements intérieurs	de 10 à 20 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 10 ans
Mobilier, machines et véhicules	de 5 à 6 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations corporelles fait l'objet d'une révision annuelle et, le cas échéant, donne lieu à des amortissements extraordinaires. Si un amortissement extraordinaire n'est plus justifié, une imputation correspondante est effectuée.

#### Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de la prudence pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan et sont enregistrés sous ce poste du bilan. Les correctifs de valeurs et les provisions qui ne se justifient plus d'un point de vue économique sont dissous et portés au compte de résultat.

#### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité de la banque, conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont imputées comme fonds propres au sens de l'art. 18 lettre b de l'Ordonnance sur les fonds propres. Leur dissolution ne peut se faire que via le poste «Produits extraordinaires».

#### Obligations de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Migros ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance indépendante. Leur prévoyance s'effectue exclusivement au travers de la caisse de pension Migros. En cas de sous-couverture de la caisse de pension Migros, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les obligations supplémentaires issues de la prévoyance vieillesse complémentaire sous la forme de rentes transitoires de l'AVS (départ à la retraite d'hommes

et de femmes de 63 ans) sont prises en considération dans les comptes annuels.

#### Impôts

Les impôts sur le revenu et le capital sont déterminés sur la base du résultat et du capital de l'exercice de référence, et comptabilisés au bilan comme passifs transitoires. Les impôts latents sont calculés sur les réserves non imposables et inscrits comme provisions.

#### Propres titres de créances

Le portefeuille de propres emprunts ou propres obligations de caisse est compensé avec le poste de passif correspondant.

#### Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces postes sont publiés hors bilan à la valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions inscrites au passif.

#### Instruments financiers dérivés

Caractéristiques: les positions de négoce pour compte propre sont évaluées à la juste valeur (fair value). Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte. Le résultat des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs est obtenu selon l'«accrual method», ce qui signifie que les composantes du taux sont délimitées sur la durée.

Opérations de clients: les valeurs de remplacement provenant d'opérations de clients sont inscrites respectivement sous «Autres actifs» ou «Autres passifs». Leur évaluation se fait à la juste valeur.

Les valeurs de remplacement positives et négatives sur la même contrepartie ne sont en principe pas comptabilisées.

#### Opérations de mise en pension («repos»)

Les opérations de mise en pension sont considérées comme avance contre couverture de titres (Resale Agreement) ou dépôt de fonds contre mise en gage de propres titres (Repurchase Agreement). Dès lors, le montant nominal de la transaction monétaire apparaît respectivement aux postes «Créances sur les banques/la clientèle» ou «Engagements envers les banques/la clientèle». Dans le compte de résultat, ces opérations sont enregistrées respectivement comme produit des intérêts ou charges d'intérêts.

#### Externalisation d'activités (outsourcing)

A la Banque Migros, l'externalisation se limite au domaine de l'informatique. Conformément aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, des contrats d'externalisation détaillés ainsi que des accords de garantie de service ont été établis. Tous les collaborateurs travaillant pour les prestataires de services sont soumis au secret bancaire, ce qui garantit la confidentialité.

#### Modifications des principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Les principes d'évaluation et d'établissement du bilan sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

# informations se rapportant au bilan

en 1000 CHF	Garanties hypothécaires	Autres garanties	Sans garantie	Total
<b>Aperçu des couvertures</b>				

<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	778 944	603 078	1 338 795	2 720 818
Créances hypothécaires	24 966 346	0	0	24 966 346
Immeubles d'habitation	22 756 887	0	0	22 756 887
Immeubles commerciaux	1 265 524	0	0	1 265 524
Artisanat et industrie	737 684	0	0	737 684
Autres	206 251	0	0	206 251
<b>Total des prêts</b>	<b>25 745 291</b>	<b>603 078</b>	<b>1 338 795</b>	<b>27 687 164</b>
Année précédente	25 039 153	287 697	1 301 512	26 628 362

<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	83 286	26 842	63 908	174 036
Engagements irrévocables	259 529	57 749	78 327	395 605
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	32 274	32 274
<b>Total hors bilan</b>	<b>342 815</b>	<b>84 591</b>	<b>174 509</b>	<b>601 915</b>
Année précédente	264 809	67 457	353 673	685 939

en 1000 CHF	Montant brut des créances	Recettes d'exploitation évaluées des garanties	Montant net des créances	Correctifs de valeurs individuels
<b>Créances risquées</b>				
<b>Total des créances risquées</b>	<b>141 449</b>	<b>38 915</b>	<b>102 534</b>	<b>97 651</b>
Année précédente	185 467	80 513	104 954	99 956

La différence entre le montant net des créances et les correctifs de valeurs individuels réside dans le fait que, en raison de la solvabilité des débiteurs, une rentrée d'argent, dont le montant est estimé avec prudence, est attendue.

en 1000 CHF	2009	2008
<b>Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>		
Titres et droits-valeurs productifs d'intérêts	155 099	204 267
dont cotés	155 099	100 743
dont pas cotés	0	103 524
Titres de participations	194 017	81 343
Métaux précieux	562	13 199
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux destinés au négoce</b>	<b>349 677</b>	<b>298 809</b>
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	57 520	94 518

en 1000 CHF	Valeur comptable 2009	Fair value 2009	Valeur comptable 2008	Fair value 2008
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de créance	1 730 931	1 770 278	1 648 505	1 608 754
dont destinés à être conservés jusqu'à échéance	1 730 931	1 770 278	1 648 505	1 608 754
dont portés au bilan selon le principe de l'évaluation la plus basse	0	0	0	0
Titres de participations	0	0	0	0
dont participations	0	0	0	0
Immeubles repris lors de réalisations de gage	6 852	6 852	3 400	3 400
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>1 737 783</b>	<b>1 777 130</b>	<b>1 651 905</b>	<b>1 612 154</b>
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	1 245 055		1 209 431	

en 1000 CHF	2009	2008
<b>Opérations de prêt et de dépôt fiduciaire avec titres</b>		
Créances de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de prise en pension	0	0
Obligations de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de mise en pension	0	0

en 1000 CHF	Evaluées selon la méthode Equity	Autres participations	Total 2009	Total 2008
<b>Présentation de l'actif immobilisé</b>				
<b>Valeur d'acquisition</b>	0	28 046	28 046	25 626
Amortissements cumulés	0	-1 303	-1 303	-1 303
Etat en début d'exercice	0	26 743	26 743	24 323
Investissements	0	10 143	10 143	2 421
Désinvestissements	0	-500	-500	0
<b>Etat en fin d'exercice</b>	0	36 386	36 386	26 743
<b>Valeur au bilan</b>				
Etat en début d'exercice	0	26 743	26 743	24 323
<b>Etat en fin d'exercice</b>	0	36 386	36 386	26 743

en 1000 CHF	2009	2008
<b>Participations</b>		
Avec valeur de cours	0	0
Sans valeur de cours	36 386	26 743
<b>Total des participations</b>	36 386	26 743

en 1000 CHF	Capital	Quota des participations	
		2009	2008
<b>Participations</b>			
<b>Participations essentielles, non consolidées</b>			
SwissLease SA, Wallisellen, intermédiaire des financements de leasing	100	14%	14%
Banque de lettres de gage des instituts hypothécaires suisses, Zurich	500 000	12%	12%
Aduno Holding AG, Zürich, credit card organisation	20 000	7%	7%
Real-Time Center AG, Liebfeld, prestations de service dans le domaine informatique	30 000	-	5%

Aucune de ces participations ne relève d'une société cotée en bourse.

en 1000 CHF	Immeubles à l'usage de la banque	Immeubles de rendement	Autres immo- bilisations corporelles	Software	Total 2009	Total 2008
<b>Immobilisations corporelles</b>						
<b>Valeur d'acquisition</b>						
Etat en début d'exercice	152 110	41 610	91 249	58 395	343 364	360 503
Investissements	158	0	19 600	56 805	76 563	93 423
Désinvestissements	-13 456	0	-13 703	0	-27 160	-110 561
<b>Etat en fin d'exercice</b>	<b>138 811</b>	<b>41 610</b>	<b>97 146</b>	<b>115 200</b>	<b>392 768</b>	<b>343 364</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
Etat en début d'exercice	-51 547	-9 530	-35 919	0	-96 996	-191 768
Amortissements en cours	-4 575	-380	-14 092	-2 195	-21 242	-15 774
Sorties	13 457	0	13 703	0	27 160	110 545
<b>Etat en fin d'exercice</b>	<b>-42 665</b>	<b>-9 910</b>	<b>-36 308</b>	<b>-2 195</b>	<b>-91 078</b>	<b>-96 996</b>
<b>Valeur au bilan</b>						
Etat en début d'exercice	100 563	32 080	55 330	58 395	246 368	168 735
<b>Etat en fin d'exercice</b>	<b>96 147</b>	<b>31 700</b>	<b>60 838</b>	<b>113 005</b>	<b>301 690</b>	<b>246 368</b>
<b>Valeur d'assurance incendie des immeubles</b>					<b>127 257</b>	<b>121 850</b>
<b>Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles</b>					<b>0</b>	<b>0</b>

en 1000 CHF	2009	2008
<b>Autres actifs</b>		
Valeurs de remplacement positives	1 089	11 599
Compte de compensation	9	0
Impôts indirects	10 779	10 942
Comptes d'ordre	8 780	6 823
Autres actifs	7 245	11 983
<b>Total des autres actifs</b>	<b>27 901</b>	<b>41 347</b>
<b>Autres passifs</b>		
Valeurs de remplacement négatives	7 047	15 672
Compte de compensation	0	1 966
Impôts indirects	75 602	89 738
Comptes d'ordre	17 958	15 345
Coupons non encaissés et obligations de caisse	12 990	13 156
Autres passifs	25 225	46 195
<b>Total des autres passifs</b>	<b>138 822</b>	<b>182 072</b>

#### Frais de fondation, d'augmentation du capital et d'organisation portés à l'actif du bilan

Aucun frais de ce genre n'a été porté à l'actif du bilan cette année, ni l'année précédente. En règle générale, ils sont débités directement du compte de résultat.

#### Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les informations concernant l'institution de prévoyance proviennent de la section consacrée aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan. Au 31.12.2008, la caisse de pension Migros affiche un taux de couverture de 97,1% (selon art. 44 OPP 2). La caisse de pension Migros n'a détenu aucune réserve de contributions de l'employeur ni durant l'exercice sous revue, ni au cours de l'exercice précédent.

en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	2009	2008
<b>Emprunts en cours et prêts des centrales d'émission de lettres de gage</b>					
Emprunt obligataire	2004	2,750%	21.09.2012	150 000	150 000
Emprunt obligataire	2007	2,875%	09.02.2015	250 000	250 000
<b>Total des emprunts obligataires</b>				<b>400 000</b>	<b>400 000</b>
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		-	2009	0	421 500
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,76%	2010	434 000	434 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,53%	2011	425 000	425 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,69%	2012	233 100	180 600
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		3,23%	2013	478 900	428 900
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,87%	2014	397 000	397 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		1,99%	2015-2027	1 712 500	1 199 600
<b>Total des prêts des centrales d'émission de lettres de gage</b>				<b>3 680 500</b>	<b>3 486 600</b>
<b>Total des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage</b>				<b>4 080 500</b>	<b>3 886 600</b>

en 1000 CHF	2009	2008
<b>Actifs mis en gage ou cédés ainsi qu'actifs sous réserve de propriété</b>		
Hypothèques mises en gage pour banque de lettres de gage	4 878 544	4 954 617
<b>Actifs mis en gage ou cédés</b>	<b>4 878 544</b>	<b>4 954 617</b>
Prêts pour banque de lettres de gage	3 680 500	3 486 600
<b>Engagements effectifs correspondants</b>	<b>3 680 500</b>	<b>3 486 600</b>



en 1000 CHF	Risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	Provisions pour impôts latents	Réserves pour risques bancaires généraux	Provisions pour restructuration	Autres provisions	Total 2009	Total 2008
<b>Correctifs de valeurs et provisions</b>							
<b>Valeur au bilan en début d'exercice</b>	111 703	283 978	1 043 022	1 660	5 139	1 445 502	1 439 007
Utilisations conformes au but	-11 100	0	0	-335	-179	-11 614	-41 114
Recouvrements et intérêts compromis	4 977	0	0	0	0	4 977	7 054
Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	30 872	8 560	31 440	0	0	70 872	49 076
Dissolutions au profit du compte de résultat	-24 838	0	0	0	-1 984	-26 823	-8 521
<b>Valeur au bilan en fin d'exercice</b>	<b>111 614</b>	<b>292 538</b>	<b>1 074 462</b>	<b>1 324</b>	<b>2 976</b>	<b>1 482 914</b>	<b>1 445 502</b>

en 1000 CHF	2009	2008
<b>Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes</b>		
Créances envers des sociétés liées	27 418	11 753
Engagements envers des sociétés liées	21 190	24 694
Créances provenant de crédits aux organes de la banque	9 747	9 473

#### Transactions avec des parties liées

Des transactions avec des parties liées (opérations sur les papiers-valeurs, trafic des paiements, octroi de crédit et tenue de compte) se font à des conditions préférentielles. Pour les crédits d'organes, une marge réduite sera appliquée, comme c'est le cas habituellement pour nos collaborateurs.

en 1000 CHF	
<b>Justification des capitaux propres</b>	
<b>Capitaux propres au début de l'année sous revue</b>	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	434 499
dont non distribuables	147 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 043 022
Bénéfice de l'exercice	123 744
<b>Total des capitaux propres au début de l'année sous revue</b>	<b>2 301 265</b>
Païement des dividendes	-80 000
Attribution aux réserves pour les risques bancaires généraux	31 440
Bénéfice de l'exercice	138 403
<b>Total des capitaux propres à la fin de l'année sous revue</b>	<b>2 391 108</b>
dont:	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	478 243
dont non distribuables	152 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 074 462
Bénéfice de l'exercice	138 403

Les informations liées aux fonds propres réglementaires sont publiées sur [www.banquemigros.ch](http://www.banquemigros.ch).

en 1000 CHF	Valeur nominale totale 2009	Nombre 2009	Capital donnant droit au dividende 2009	Valeur nominale totale 2008	Nombre 2008	Capital donnant droit au dividende 2008
<b>Capital de société</b>						
Capital-actions*	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
<b>Total du capital de société</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>700 000</b>

\* divisé en 700 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000

en 1000 CHF	Nominal 2009	Proportion en % 2009	Nominal 2008	Proportion en % 2008
<b>Porteurs de capital importants (avec droit de vote)</b>				
Migros Participations SA, Rüschtlikon	700 000	100	700 000	100

La Fédération des Coopératives Migros détient indirectement, par l'intermédiaire de Migros Participations SA (Rüschtlikon), 100% de la Banque Migros.

en 1000 CHF	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
<b>Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers</b>								
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	1 181 532	0	0	0	0	0	0	1 181 532
Créances sur les banques	152 752	0	657 626	214 180	272 540	0	0	1 297 098
Créances sur la clientèle	24 525	965 630	610 192	266 020	707 782	146 668	0	2 720 818
Créances hypothécaires	21 353	5 019 916	1 082 778	2 953 146	11 986 358	3 902 795	0	24 966 346
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	349 677	0	0	0	0	0	0	349 677
Immobilisations financières	0	0	54 990	99 903	1 068 309	507 729	6 852	1 737 783
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1 729 839</b>	<b>5 985 546</b>	<b>2 405 587</b>	<b>3 533 249</b>	<b>14 034 989</b>	<b>4 557 192</b>	<b>6 852</b>	<b>32 253 253</b>
Année précédente	1 706 530	11 763 703	2 121 190	2 303 964	9 376 084	3 338 267	3 400	30 613 139
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements envers les banques	6 444	0	12 444	0	20 000	0	0	38 887
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	0	20 438 731	131 958	0	0	0	0	20 570 689
Autres engagements envers la clientèle	1 545 227	65 458	844 309	614 008	21 712	0	0	3 090 713
Obligations de caisse	0	0	205 201	676 926	854 854	94 620	0	1 831 601
Prêts des centrales d'émission	0	0	359 000	75 000	1 684 000	1 962 500	0	4 080 500
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>1 551 671</b>	<b>20 504 189</b>	<b>1 552 911</b>	<b>1 365 934</b>	<b>2 580 566</b>	<b>2 057 120</b>	<b>0</b>	<b>29 612 391</b>
Année précédente	1 838 342	17 162 801	1 781 854	2 028 864	3 204 056	1 955 465	0	27 971 381

en 1000 CHF	Suisse 2009	Etranger 2009	Suisse 2008	Etranger 2008
<b>Répartition des actifs par groupe de pays</b>				
<b>Actifs</b>				
Liquidités	1 171 117	10 415	1 128 804	95 162
Créances sur les banques	547 978	749 120	359 040	451 057
Créances sur la clientèle	2 689 818	31 000	2 350 887	32 336
Créances hypothécaires	24 945 013	21 333	24 229 671	15 468
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	123 601	226 076	174 700	124 108
Immobilisations financières	686 557	1 051 227	600 890	1 051 015
Participations	36 386	0	26 743	0
Immobilisations corporelles	301 689	0	246 368	0
Comptes de régularisation	67 071	0	70 420	0
Autres actifs	27 901	0	41 347	0
<b>Total des actifs</b>	<b>30 597 130</b>	<b>2 089 170</b>	<b>29 228 871</b>	<b>1 769 147</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	38 875	13	58 475	330
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	19 512 362	1 058 328	16 397 029	765 931
Autres engagements envers la clientèle	2 947 234	143 479	4 082 510	246 312
Obligations de caisse	1 831 601	0	2 534 194	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 080 500	0	3 886 600	0
Comptes de régularisation	135 526	0	140 820	0
Autres passifs	138 822	0	182 072	0
Correctifs de valeur et provisions	408 453	0	402 480	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 074 462	0	1 043 022	0
Capital-actions	700 000	0	700 000	0
Réserves issues du bénéfice	478 243	0	434 499	0
Bénéfice de l'exercice	138 403	0	123 744	0
<b>Total des passifs</b>	<b>31 484 481</b>	<b>1 201 820</b>	<b>29 985 445</b>	<b>1 012 573</b>

en 1000 CHF	2009	Proportion en % 2009	2008	Proportion en % 2008
<b>Répartition des actifs par pays respectivement groupe de pays</b>				
Suisse	30 597 130	93,6	29 228 871	94,3
Grande-Bretagne	372 662	1,1	232 218	0,7
France	335 485	1,0	218 814	0,7
Pays-Bas	279 691	0,9	176 988	0,6
Etats-Unis	245 292	0,8	103 926	0,3
Autres pays	856 041	2,6	1 037 201	3,3
<b>Total des actifs</b>	<b>32 686 300</b>	<b>100,0</b>	<b>30 998 018</b>	<b>100,0</b>

en 1000	CHF	EUR	USD	Autres
<b>Répartition par monnaie</b>				
<b>Actifs</b>				
Liquidités	1 015 620	155 122	3 673	7 117
Créances sur les banques	385 792	726 945	106 561	77 799
Créances sur la clientèle	2 709 812	7 361	2 937	708
Créances hypothécaires	24 966 346	0	0	0
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	233 671	83 285	24 756	7 965
Immobilisations financières	1 737 783	0	0	0
Participations	36 386	0	0	0
Immobilisations corporelles	301 689	0	0	0
Comptes de régularisation	67 071	0	0	0
Autres actifs	27 894	2	3	2
<b>Total des actifs (au bilan)</b>	<b>31 482 063</b>	<b>972 716</b>	<b>137 930</b>	<b>93 591</b>
Exigences de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	65 304	19 571	31 436	13 208
<b>Total des actifs</b>	<b>31 547 367</b>	<b>992 287</b>	<b>169 366</b>	<b>106 800</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	20 520	3 285	1 050	14 032
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	19 769 459	801 230	0	0
Autres engagements envers la clientèle	2 672 985	173 940	150 275	93 513
Obligations de caisse	1 831 601	0	0	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 080 500	0	0	0
Comptes de régularisation	135 526	0	0	0
Autres passifs	138 760	62	0	0
Correctifs de valeur et provisions	408 453	0	0	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 074 462	0	0	0
Capital-actions	700 000	0	0	0
Réserves issues du bénéfice	478 243	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	138 403	0	0	0
<b>Total des passifs (au bilan)</b>	<b>31 448 912</b>	<b>978 517</b>	<b>151 326</b>	<b>107 546</b>
Obligations de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	65 061	18 250	32 232	13 636
<b>Total des passifs</b>	<b>31 513 973</b>	<b>996 767</b>	<b>183 558</b>	<b>121 182</b>
Positions nettes par monnaie	33 394	-4 480	-14 192	-14 382

# informations sur les opérations hors bilan

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement		Instruments commerciaux Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Instruments Hedging Montant du sous-jacent
	positives	négatives		positives	négatives	
<b>Instruments financiers dérivés ouverts</b>						
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps	0	6 104	130 000	0	0	0
<b>Devises/métaux précieux</b>						
Contrats à terme	1 089	943	128 334	0	0	0
<b>Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe</b>	<b>1 089</b>	<b>7 047</b>	<b>258 334</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Année précédente	7 267	15 672	364 122	4 332	0	110 000

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement cumulées	
	positives	négatives
<b>Total avant la prise en compte des contrats monétaires de groupe</b>	<b>1 089</b>	<b>7 047</b>
Année précédente	11 599	15 672

en 1000 CHF	2009	2008
	<b>Répartition des engagements conditionnels</b>	
<b>Engagements conditionnels</b>		
Garanties de couverture de crédit et similaires	60 204	81 451
Garanties de prestations de garantie et similaires	113 833	97 278
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>174 036</b>	<b>178 729</b>
<b>Répartition des opérations fiduciaires</b>		
<b>Placements fiduciaires</b>		
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte du client	28 220	155 881
Comptes gérés à titre fiduciaire pour la Communauté Migros	1 378 903	1 293 841

# informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles

en 1000 CHF	2009	2008	Variation	en %
<b>Répartition du résultat des opérations de négoce</b>				
<b>Résultat des opérations de négoce</b>				
Opérations sur devises et espèces	28 243	45 824	-17 581	-38
Métaux précieux	412	348	+64	+18
Négoce de titres	9 443	-63 730	+73 174	-
<b>Total des opérations de négoce</b>	<b>38 099</b>	<b>-17 558</b>	<b>+55 657</b>	<b>-</b>
<b>Répartition des charges du personnel</b>				
<b>Charges du personnel</b>				
Salaires	134 818	122 385	+12 432	+10
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	15 112	14 194	+919	+6
Autres prestations sociales	9 543	8 485	+1 058	+12
Autres charges du personnel	9 998	9 625	+373	+4
<b>Total des charges du personnel</b>	<b>169 471</b>	<b>154 689</b>	<b>+14 782</b>	<b>+10</b>
<b>Répartition des autres charges d'exploitation</b>				
<b>Charges d'exploitation</b>				
Coût des locaux	18 220	17 638	+583	+3
Informatique, mobilier et installations	84 898	70 380	+14 518	+21
Autres charges d'exploitation	45 671	38 733	+6 938	+18
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>148 789</b>	<b>126 751</b>	<b>+22 039</b>	<b>+17</b>
<b>Répartition des charges d'impôts</b>				
<b>Charges d'impôts</b>				
Constitution de provisions pour impôts latents	8 560	5 986	+2 574	+43
Charges impôts courants	45 116	47 126	-2 010	-4
<b>Total des charges d'impôts</b>	<b>53 676</b>	<b>53 112</b>	<b>+564</b>	<b>+1</b>



en 1000 CHF	2009	2008	Variation	en %
<b>Commentaire des produits et charges extraordinaires</b>				
<b>Produits extraordinaires</b>				
Autres produits extraordinaires	151	10	+141	+1406
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>151</b>	<b>10</b>	<b>+141</b>	<b>+1406</b>
<b>Charges extraordinaires</b>				
Réserve pour risques bancaires généraux	31 440	34 014	-2 574	-8
Autres charges extraordinaires	1 373	0	+1 373	-
<b>Total des charges extraordinaires</b>	<b>32 813</b>	<b>34 014</b>	<b>-1 201</b>	<b>-4</b>

en 1000 CHF	Total livre du négoce	
	31.12.2009	31.12.2008
<b>Value at Risk</b>		
La Value at Risk (VaR)* calculée à la fin 2009 concernait la base reconnue et diversifiée de CHF 1,55 millions.		
<b>Type de risque</b>		
Risque d'intérêt	241	81
Risque sur monnaies étrangères	962	204
Risque de cours sur les actions	1 364	1 951
<b>Non différencié</b>	<b>2 566</b>	<b>2 236</b>
Effet de diversification	1 012	270
<b>Diversifié</b>	<b>1 554</b>	<b>1 966</b>

\* La VaR est calculée avec une probabilité d'émergence de problème/niveau de confiance de 99% et sur une durée d'un jour.  
La VaR comprend le livre du négoce sans les métaux précieux.

# rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
la Banque Migros SA  
Zurich

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels («true and fair view»)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Migros SA, composés du compte de résultat, du bilan, du tableau de financement et de l'annexe (pages 10 à 33) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, ainsi qu'aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend,

en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

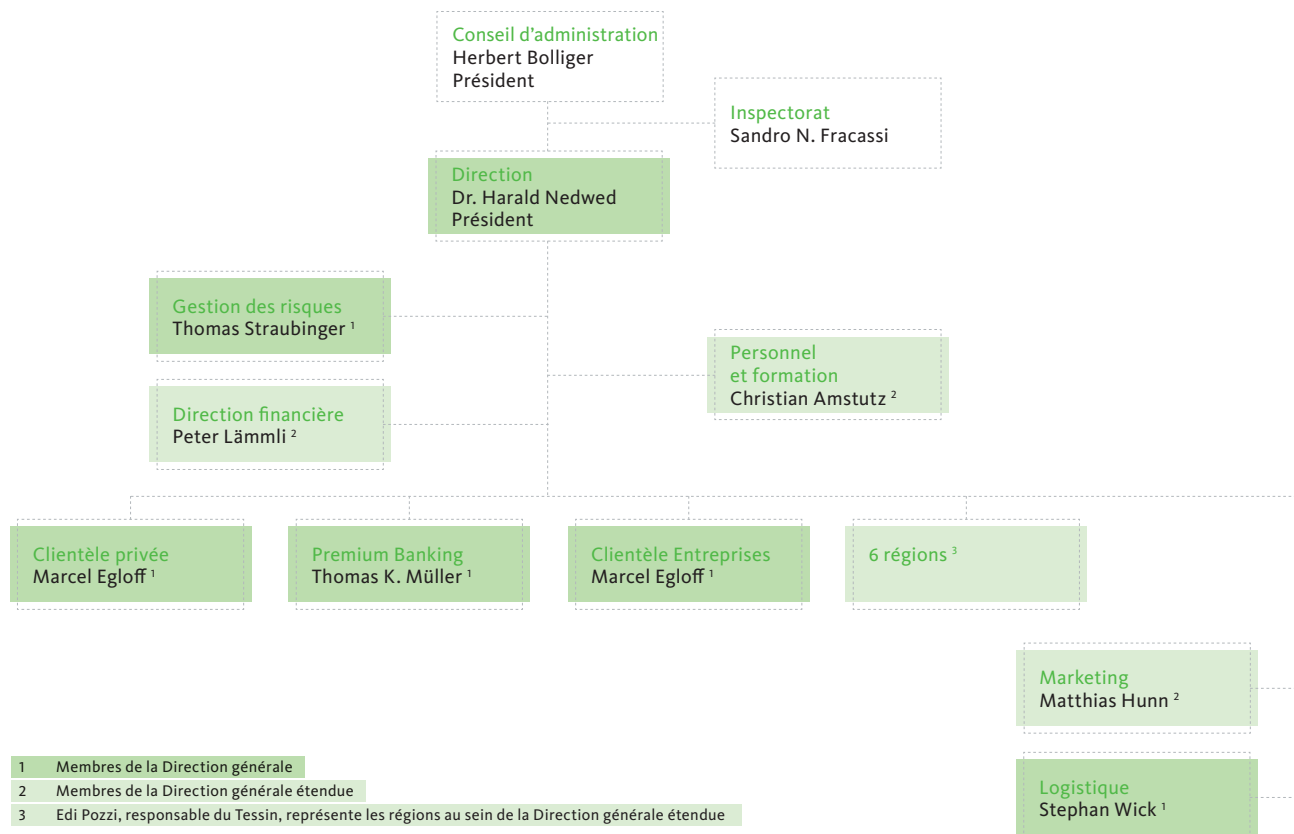
PricewaterhouseCoopers SA

Guido Andermatt  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Beatrice Bartelt  
Expert-réviseur

Zurich, le 2 mars 2010

# organigramme au 1.1.2010



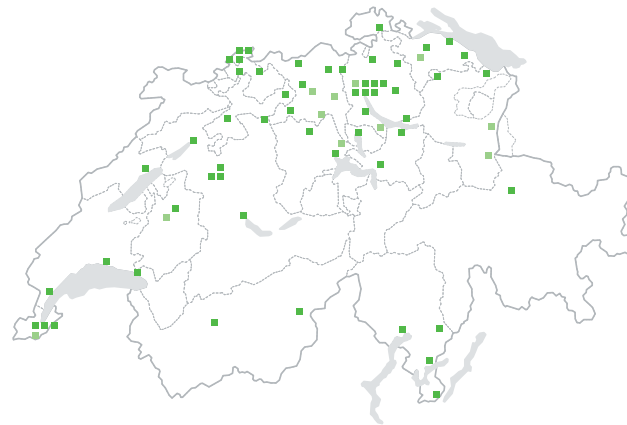
## Conseil d'administration

Herbert Bolliger	Président du Conseil d'administration Président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Jörg Zulauf	Vice-président du Conseil d'administration Vice-président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Irene Billo	Membre du Conseil d'administration Représentante du personnel
Dr. Otto Bruderer*	Membre du Conseil d'administration Associé gérant Wegelin & Co., banquiers privés
Erich Hort*	Membre du Conseil d'administration
Dr. iur. Dick F. Marty*	Membre du Conseil d'administration Conseiller juridique et économique, conseiller aux Etats
Prof. Dr. Rudolf Volkart*	Membre du Conseil d'administration Senior Partner IFBC AG Professeur ordinaire émérite en «Corporate Finance» auprès de l'Université de Zurich

\* Membres indépendants du Conseil d'administration selon les critères de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

## Régions

Responsables	Espace Mittelland	Nord de la Suisse	Suisse orientale	Romandie	Tessin	Zurich
Région	Marcel Egloff a.i.	Guy Colin	Markus Maag	Dominique Maillard	Edi Pozzi	Stephan Kümin
Clientèle privée	Renato Manco	Ernst Stierli	Hanspeter Lienhard	Christian Miserez	Stefano Clocchiatti	Ursi Flückiger
Premium Banking	Urs Schneider	Guido Holzherr	Franz Osterwalder	Dominique Maillard a.i.	Werner Bächinger	Andreas Murr
Clientèle Entreprises	Rolf Spring	Jürg Vögtlin	Alfred Schaub	Henri-Pierre Monney	Pier Luigi Negri	Urs Baumann
Services	Jürg von Gunten	Martin Kradolfer	Hans Steingruber	Laurent Savoy	Gian Carlo Vital	Dominic Böhm

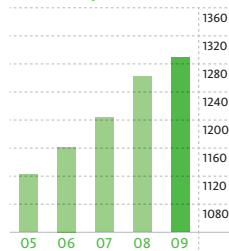


■ Succursales  
■ Finance Shops

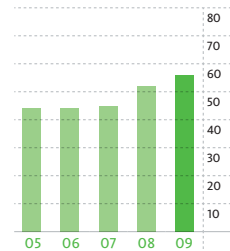
## Quatre nouvelles succursales

En 2009, la Banque Migros s'est dotée de quatre nouvelles agences à Brugg, Frauenfeld, Locarno et Zofingue. Son réseau se compose ainsi de 56 succursales. Les effectifs en équivalent temps plein se sont accrus de 28 unités, à 1290 collaborateurs. A fin 2009, la Banque Migros employait 96 apprentis.

Effectif du personnel



Succursales



## 56 succursales

**Espace Mittelland** Berne: Aarberggasse, Berne-Brünnen; Bienne, Brigue, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoune

**Nord de la Suisse** Aarau, Bâle: Aeschenplatz, Claraplatz, Gundelitor; Frick, Liestal, Olten, Reinach, Riehen, Zofingue

**Suisse orientale** Amriswil, Coire, Frauenfeld, Kreuzlingen, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Schaffhouse, Saint-Gall, Wil, Winterthour

**Romandie** Fribourg, Genève: Chêne-Bourg, Mont-Blanc, Rue Pierre-Fatio; Lausanne, Neuchâtel, Nyon, Sion, Vevey

**Tessin** Bellinzone, Chiasso, Locarno, Lugano

**Zurich** Baden, Bülach, Brugg, Glattzentrum, Thalwil, Uster, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz, Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse

## Impressum

Banque Migros, Seidengasse 12, 8021 Zurich, [www.banquemigros.ch](http://www.banquemigros.ch)  
Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi 8–19 heures, samedi 8–12 heures

Concept et réalisation: Jung von Matt/Limmat AG

Typographie et production: Theiler Werbefabrik GmbH

Papier: Offset, Plano Premium 150 g, Sihl + Eika



## 11 Finance Shops

Avry (FR), Buchs (AG), Buchs (SG), Carouge-La Praille, Ebikon, Frauenfeld, Mels, Reinach (AG), Wädenswil, Wohlen, Zurich: Altstetten